

# FRANCOIS



**Bulletin municipal**

**JUIN 2021**



La Félie avec sa mare p 5



Sensibilisation aux écrans p 9



Fleurissement du village avec les élus p 14



Le chaînon manquant p15



La mairie accueille des stagiaires p 27

# SOMMAIRE

Le mot du Maire : ..... p 3

Cérémonie du 8 mai : ..... p 4

A la rencontre des élus : ..... p 4

Le quartier de la Félie : ..... p 5

Restauration de l'orgue : ..... p 6

Sur les skis : ..... p 7

L'élevage de phasmes : ..... p 8

Sensibilisation aux écrans : ..... p 9

Budgets et CA : ..... p 10 à 12

Le CCSL a pris des couleurs,  
la passion du train : ..... p 13

Fleurissement du village, réfection  
des chemins communaux : ..... p 14

Réfection de la rue des Tilleuls,  
le chaînon manquant : ..... p 15

Création d'un parcours santé : ..... p 16

Dimitri Manço intègre l'effectif  
communal : ..... p 16

Cimetière, boîtes à livres : ..... p 17

Avantages Jeunes, canicules,  
actions aux séniors : ..... p 18

Forêt : ..... p 19

Le PLUI : ..... p 20

Projet GBM : ..... p 21

La maison d'accueil  
spécialisée : ..... p 22

Un chamois à Franois,  
Téléthon : ..... p 22

Emmaüs : ..... p 23

Chats errants : ..... p 24

Infos communales : ..... p 25

Elections régionales : ..... p 26

La mairie accueille des  
stagiaires: ..... p 27

Conservatoire, Emica : ..... p 28

Derichebourg : ..... p 29

Jeu "ouKéou": ..... p 30 à 34

Fêtes du village, état civil : ..... p 35

## Le mot du Maire

Chères Franoisiennes, chers Franoisiens,

L'année 2021 est déjà bien entamée, les premiers rayons de soleil et les températures plus clémentes laissent présager l'arrivée d'un été propice aux loisirs et à la détente.

Le contexte est toujours marqué par cette crise sanitaire liée à la pandémie, elle continue de bouleverser notre quotidien. Je ne vais pas m'attarder sur ce sujet car il est largement relayé par les médias, de plus cette situation est particulièrement difficile pour un grand nombre d'entre nous. Néanmoins, je ne peux que vous conseiller une nouvelle fois à la prudence et continuer d'appliquer les gestes barrières.



Je tiens également à vous rappeler qu'en ces circonstances, les Élus et les Équipes municipales restent mobilisés à vos côtés pour vous accompagner, n'hésitez pas à nous solliciter.

**Cet édito est consacré à deux sujets essentiels pour l'avenir de notre Commune :**

Les projets évoluent de façon positive, leurs réalisations constituent un impératif pour répondre au bien être de notre Commune.

### LES TRAVAUX :

- la vidéo protection : les consultations sont en cours pour finaliser le fonctionnement des caméras que l'on espère pour cette fin d'année,
- la réfection et la sécurisation des rues des Tilleuls et de la Gare, la restructuration des chemins ruraux,
- la voie « mode doux » route de Besançon et le lancement de trois études importantes sur les liaisons Chemaudin, Belle Étoile à Grandfontaine et à la Zone de Châteaufarine,
- la réalisation de 16 caveaux au cimetière et le lancement de l'étude d'extension,
- la sécurisation du groupe scolaire avec l'installation d'alarmes et de visiophone.

La modification du règlement du Plan Local d'Urbanisme doit être validée fin juin. Elle permettra de diversifier l'activité sur les zones industrielles et l'arrivée de nouvelles entreprises.

### LA COMMUNICATION :

Mon engagement constant pour une communication et information générale sur notre commune se construit et s'enrichit grâce aux nombreuses réunions d'échanges avec les commerçants, les entreprises et les associations, elles sont sources de propositions et de suggestions qui seront analysées par les commissions concernées.

La fête du village devrait se dérouler le week-end des 11 et 12 septembre, la Municipalité et le Comité des Fêtes y travaillent déjà, de nombreuses activités et surprises seront au programme.

Enfin, je remercie très chaleureusement tous les acteurs qui se mobilisent individuellement ou collectivement pour faire face à cette crise. La responsabilisation et la motivation des franoisiens sont exemplaires et je vous en félicite vivement.

Une pensée toute particulière pour les personnes touchées par la maladie ou dans la souffrance, je souhaite qu'elles se rétablissent au plus vite.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce bulletin ainsi qu'un excellent été.

Emile Bourgeois

## Cérémonie du 8 mai



La cérémonie du 8 mai s'est déroulée au monument aux morts de Franois, dans les règles sanitaires imposées par l'état soit sans public et avec 6 personnes (2 anciens combattants, 2 porte drapeaux, le maire et 1 élu).

Le cérémonial a été le suivant :

- ouverture de la cérémonie par une lecture du message des anciens combattants UNC-DOUBS,
- appel des soldats morts pour la France,
- dépôt de gerbe (une gerbe de la commune de Franois et une gerbe d'UNC Audeux),
- minute de silence
- chant de la Marseillaise.

## La députée Fanette CHARVIER à la rencontre des élus de Franois



Vendredi 21 mai, la députée de la 1ère circonscription du Doubs Madame Fanette Charvier a été accueillie en mairie de Franois par les élus de la commune. La présentation de la commune faite, les échanges se sont déroulés sur la situation actuelle vis à vis de la crise sanitaire et des conséquences pour la commune.

Les projets en cours et futurs ont été abordés avec une attention particulière des élus sur les financements possibles. Projets de loi, missions spécifiques, relations entre collectivités ont clos les débats très constructifs.

## La vie dans nos quartiers : La Félie

Le hameau de la Félie est séparé du village centre par la RD 11, route de Chemaudin.

**En lisant le livre de Pierre Gérard « Franois au cours des siècles », on découvre que la Félie, est le lieu où se sont installés les premiers « Franoisiens ».**

L'eau, un élément indispensable à la vie, est très présente à la Félie avec la mare située chemin du Lavoir, devenue au fil du temps l'étang, couvrant une superficie nettement plus importante.



En écoutant les anciens, on apprend qu'un moulin existait à l'emplacement de

l'actuel poste de refoulement des eaux usées.

Il reste Rue de la Félie un beau lavoir restauré il y a quelques années.

Rue de la Félie, il y avait « La Maison de Famille » créée par Mademoiselle Gabinet, qui accueillait des personnes malades, handicapées ou âgées.

Il y avait un café, "le café Rouiller" tenu par madame Christiane Rouiller et Louis son mari, alerte nonagénaire (95 ans né à la Félie) que l'on voit chaque jour s'affairant dans son jardin ou s'occupant de ses petites volailles, toujours le sourire et un mot gentil.

Sa sœur Geneviève dite « Nénette », 98 ans, née à Franois, est arrivée à la Félie à l'âge de 3 ans et elle n'a jamais quitté ce beau quartier. Nénette est la mémoire de la Félie, elle

aime recevoir des visites.

Avec son amie Hélène Sevy, 98 ans, demeurant aussi rue de la Félie, elles sont venues au groupe scolaire en 2019 parler aux enfants de l'école.

**Nénette et Hélène sont venues au groupe scolaire pour rencontrer les enfants et leur parler de l'école d'autrefois.**

Ce fût un grand plaisir pour elles de se remémorer et conter leurs souvenirs aux écoliers du vingt et unième siècle.

La Félie est un quartier paisible avec la forêt à proximité, le ruisseau qui alimente l'étang et le lavoir, les vaches qui paissent dans les prés.

De nouvelles constructions sont venues agrémenter ce lieu-dit.



# Restauration de l'orgue



**L'orgue de Franois a été construit au milieu du XIX<sup>ème</sup> siècle dans la région de Mirecourt par Nicolas-Antoine LÉTÉ ou l'un de ses élèves.**

L'instrument provient vraisemblablement de la cathédrale Saint-Jean de Besançon où il aurait été utilisé en 1844 comme orgue de chœur. A l'époque, le château de Franois servait de maison de repos pour les chanoines du Chapitre, ce qui en expliquerait le transfert. Il est décrit ainsi dans l'inventaire du 9 Mars 1906 : «Un orgue mobile non élevé sur maçonnerie, à 8 jeux, 2 claviers, 27 tuyaux, hauteur 6 mètres, largeur 3 mètres, avec soufflet, déjà ancien, et un banc en sapin pour l'organiste, longueur 0 m 60».

En 1910, l'abbé LAURENT, le curé d'alors, écrit dans le bulletin paroissial : « Le dimanche 19 décembre, à tous les offices, mais plus particulièrement à la messe, les fidèles ont assisté à un véritable régal de musique, instrumentale et vocale. C'était exquis. Un solo de violon avec accompagnement d'orgue, un 'Panis Angelicus' délicieusement chanté et artistiquement accompagné, un 'Ave Regina' à deux voix en formaient le menu. »

Henri DIDIER effectua des travaux en 1911, puis Jules BOSSIER en 1927, et Curt SCHWENKEDEL en 1954. Ce dernier mit en place un nouveau pédalier de 30 notes. Le soufflet était actionné à la main, il fut électrifié par la suite. Quand une panne survenait, on se chargeait alors de « pomper » et parfois laissait retomber le soufflet au plein milieu d'un chant !

L'orgue se trouvait à la tribune, la solidité de la balustrade était douteuse, l'espace un peu trop étroit pour les choristes et propice à la dissipation ...

Le fait n'était pas nouveau car l'abbé LAURENT, dans le bulletin paroissial, écrivait en octobre 1909 : « Avis très important : pour éviter l'encombrement et mettre organiste et chantres à leur aise, l'accès à la tribune de l'orgue sera désormais réservé aux seuls chantres, à l'exclusion de toute autre personne.

En 1974, une restauration de l'orgue s'imposait. Sous l'impulsion de l'abbé Paul Bourdier, elle fut confiée au facteur Alfred KERN. L'instrument fut démonté, les tuyaux rangés dans des caisses et le 13 décembre, l'orgue prenait la direction de Strasbourg. Le 7 juin 1975, il était réinstallé à sa place actuelle dans le transept nord de l'église. Le 7 juillet, les paroissiens émerveillés avaient la très grande joie de l'entendre à nouveau. La console et la mécanique étaient neuves ainsi que l'alimentation en air et le pédalier. La nouvelle composition a réutilisé en partie l'ancienne tuyauterie, en complément des jeux neufs.

La commune supprima la tribune, ce qui remit en valeur l'architecture du fond de l'église. L'orgue fut inauguré le 11 octobre 1975 sous la présidence de Mgr Lallier. L'abbé Bernard Monnin, directeur diocésain de la Musique sacrée présenta l'instrument, et après la bénédiction, l'assemblée apprécia un très beau concert donné par Mme Colette Oudet, alors organiste à la cathédrale de Besançon. Les paroissiens de Franois et Serre-les-Sapins ont pu régler le coût élevé des travaux grâce au bénéfice de plusieurs kermesses.

C'est un orgue à transmission mécanique, dite suspendue, permettant un toucher très précis. Il comporte 900 tuyaux, 12 jeux aux claviers manuels et 3 au pédalier. Il est adapté à la plus grande partie de la littérature d'orgue, en particulier les œuvres de J.S.Bach.

En raison de la qualité de son orgue, l'église de Franois est choisie pour des concerts, il y en eut quelques-uns durant le Festival de Musique de Besançon, un autre par le maître André Marchal, ancien organiste titulaire de Saint-Germain-des-Prés et de Saint-Eustache, puis encore actuellement dans le cadre de « Orgue en ville ». Plusieurs disques vinyle ont été enregistrés à Franois par le passé : trompette/orgue, hautbois/orgue, chorales de Franois et du séminaire de Pelousey accompagnées à l'orgue.

Depuis 1984 l'entretien est confié à Mr Claude Jaccard de Fahy-les-Autrey. (Haute-Saône) qui a effectué un accord partiel en juin 2016 car les orgues à tuyaux sont très sensibles aux variations de température et à l'hygrométrie.

**Quelle chance nous avons de posséder un si bel instrument dans un village ! Il tient une place importante dans la vie paroissiale chaque dimanche et fête, dans les événements douloureux aussi. Merci à nos ancêtres qui nous l'ont légué et à ceux qui, par la suite, en prennent soin**

## Ecole élémentaire : Sur les skis au pied du Mont d'Or

La neige est tombée en abondance au début de l'hiver : les élèves de l'élémentaire en ont profité pour découvrir les joies du ski nordique.

Ils ont fait 3 sorties à Jougne et ont été encadrés par des moniteurs ESF.

Beaucoup de chutes au démarrage mais ces premières glissades à ski se sont passées dans la joie et la bonne humeur !

L'attitude très volontaire de tous les enfants a permis des progrès très rapides. Ils ont pu ainsi faire du hors-piste dans les sous-bois, jouer à l'épervier sur les skis (pas simple de se déplacer rapidement sur des planches sans bâtons !) et prendre de la vitesse dans les descentes.

Une belle expérience qui a permis aux enfants de prendre véritablement confiance en eux.



## Course d'orientation à la Citadelle de Besançon



Vendredi 2 avril les élèves de CE1 et de CE1/CE2 de François ont eu la chance de découvrir le magnifique site de la Citadelle. Ils ont participé à une grande course d'orientation organisée par l'USEP.

Le principe était de découvrir des balises : un vrai jeu de piste pour les élèves qui devaient retrouver les lieux et les monuments où se cachaient les balises à l'aide d'indices photographiés et ce le plus rapidement possible.

Tous les élèves se sont prêtés au jeu avec enthousiasme. La course s'est terminée par un pique-nique dans l'enceinte de la Citadelle sous un beau soleil.

Pour clôturer la journée les élèves ont visité le zoo en véritables VIP. Ce fut une belle journée sportive pour tous.



## L'élevage de phasmes des CM2



Dans la classe de CM2, il y a un grand terrarium dans lequel se trouvent des phasmes. C'est le maître qui l'a fabriqué. La plupart de nos phasmes sont des phasmes « scorpion » (ou phasme à tiare). Nous avons des phasmes mâles et des phasmes femelles. Les phasmes scorpion mâles peuvent voler car ils sont légers et ont de grandes ailes, mais les femelles sont plus grandes et ont de toutes petites ailes, et elles ne peuvent pas voler.

Nos phasmes mâles et femelles s'accouplent souvent pour faire des bébés, sauf un phasme car il n'est pas de la même espèce (c'est un phasme « cuir ») et donc il ne peut pas s'accoupler avec les autres.

Ils mangent tous des ronces. Le maître part les chercher dans la forêt. Nous les changeons environ une fois par semaine, lorsque les feuilles ont toutes été mangées. On arrose les feuilles (et les phasmes avec) une à deux fois par jour.

Pendant les vacances, deux élèves prennent le petit terrarium (celui des « bébés ») chez eux à tour de rôle, et un ou deux autres élèves volontaires gardent le grand terrarium qui contient les grands phasmes.

### **Les espèces :**

Nous avons beaucoup de phasmes scorpion, un vieux et gros phasme cuir et des petits phasmes « feuilles ». Il y a cinq ans, le maître a eu gratuitement les phasmes cuir par un parent d'élève qui était soigneur à la Citadelle. Tous les autres phasmes viennent du « Bon Coin », c'est le papa de Tom (en CM1) qui est allé les chercher pour notre classe. Soit ils n'ont pas coûté cher (0,50€) soit ils ont été donnés. Au départ, on avait acheté dix phasmes « feuilles » mais malheureusement, huit sont morts (c'est une espèce fragile.)

Les phasmes sont inoffensifs. Les bébés, pour grandir, doivent « muer » : cela signifie qu'ils perdent leur peau pour en fabriquer une plus

grande. Il arrive même que juste après avoir mué, ils mangent une partie de leur propre mue !

Les phasmes scorpions se reproduisent beaucoup, et du coup il y a plein d'œufs. Il faut trier les œufs et les crottes. Puis les œufs sont placés dans une mini boîte. On y a placé également une petite tige de feuilles de ronce, si jamais les bébés qui viennent de naître ont faim. Nous avons beaucoup de bébés phasmes scorpions (une à deux naissances chaque jour) !

Lorsque les bébés sont nés, pour nous en occuper, nous les plaçons dans une autre grande boîte transparente avec des trous sur le couvercle pour que l'air circule. Au fond de la boîte, nous avons mis un chiffon pour absorber l'eau en trop. On ne les place pas tout de suite avec les grands phasmes dans le grand terrarium car ils pourraient se sauver.

Nous aimons trop nos phasmes, certains (les plus grands) ont des noms : « mousse », « flamme », « scorpion », « Mousse Junior »

**Candice, Feryel, Louane, Louna, Léa et Mélyne, élèves de CM2**



## Sensibilisation aux écrans à l'école



**Après une intervention dans la classe de CE1 de quatre étudiants en santé sur les thèmes du sommeil et des écrans, les élèves ont pu comprendre les dangers d'une trop grande exposition aux écrans :**

- perturbation du sommeil, de la communication, de la concentration et impact sur les apprentissages
- altération de la vue
- risque de surpoids par manque d'activité physique

**L'exposition aux écrans ne doit donc pas dépasser 1h / jour entre 3 et 11ans.**

A la suite de cette intervention, les élèves de CE1 ont eu l'occasion de tenter de relever le défi « un week-end sans écran » : 11 élèves ont réussi, 12 l'ont relevé partiellement, et 1 n'a pas relevé le défi.

**Les enfants n'ayant pas réussi totalement le défi ont expliqué, en majorité, que la tentation était trop grande de voir les autres membres de la famille utiliser les écrans.**

***Ce défi a été l'occasion pour toute la classe de réfléchir sur les façons de s'occuper sans écran, et ils se sont rendus compte qu'il y a plein d'autres choses à faire : lire, écouter de la musique, discuter avec sa famille, ses amis, jouer à des jeux de société, dessiner, se reposer, se promener...***

Pour poursuivre sur cette thématique, les élèves de CE1 ont rédigé des prospectus à destination des élèves et des parents, puis sont allés dans toutes les autres classes de l'école élémentaire pour sensibiliser les autres élèves à l'importance de limiter les écrans. Pour finir, ils leur ont lancé le défi de passer le week-end du 8/9 mai sans écran.

Un bilan de ce défi au niveau de toute l'école sera fait prochainement.

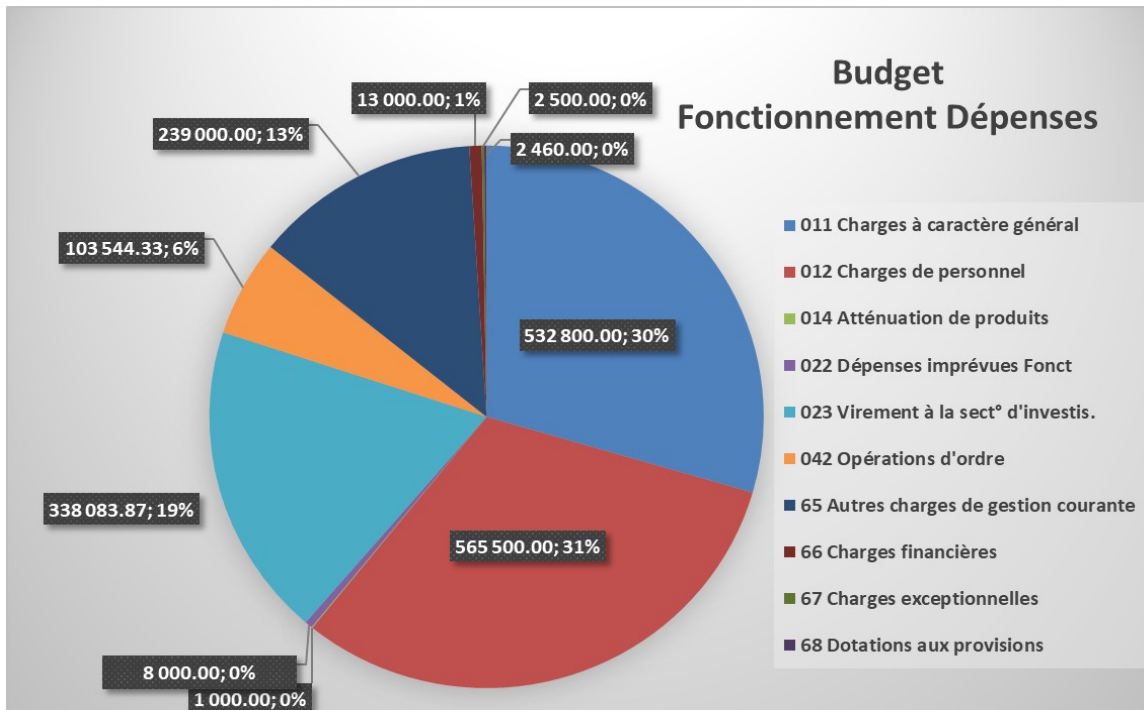
***La classe de CE1 de François***

# Le budget de notre commune voté le 12 avril 2021

Le budget de la commune est l'acte par lequel sont prévues et autorisées les recettes et les dépenses annuelles de la commune. Il est donc un acte fondamental de la gestion municipale. Il est élaboré par l'autorité exécutive, c'est-à-dire le Maire. Il est à la fois un acte, de **prévision** parce qu'il constitue un programme financier évaluatif des recettes à encaisser et des dépenses à faire sur l'année à venir, **et d'autorisation** parce qu'il constitue l'acte juridique par lequel le Maire, est autorisé à engager les dépenses votées par le Conseil Municipal.

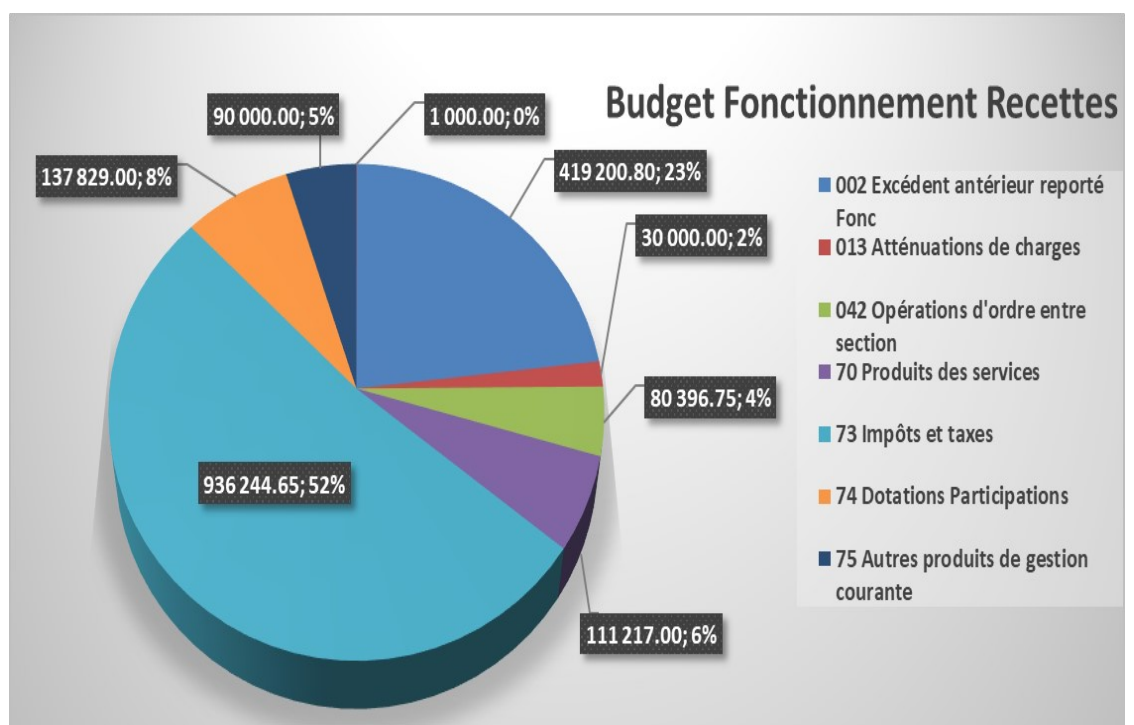
## Budget primitif communal

FONCTIONNEMENT DEPENSES : 1 805 888.20 €



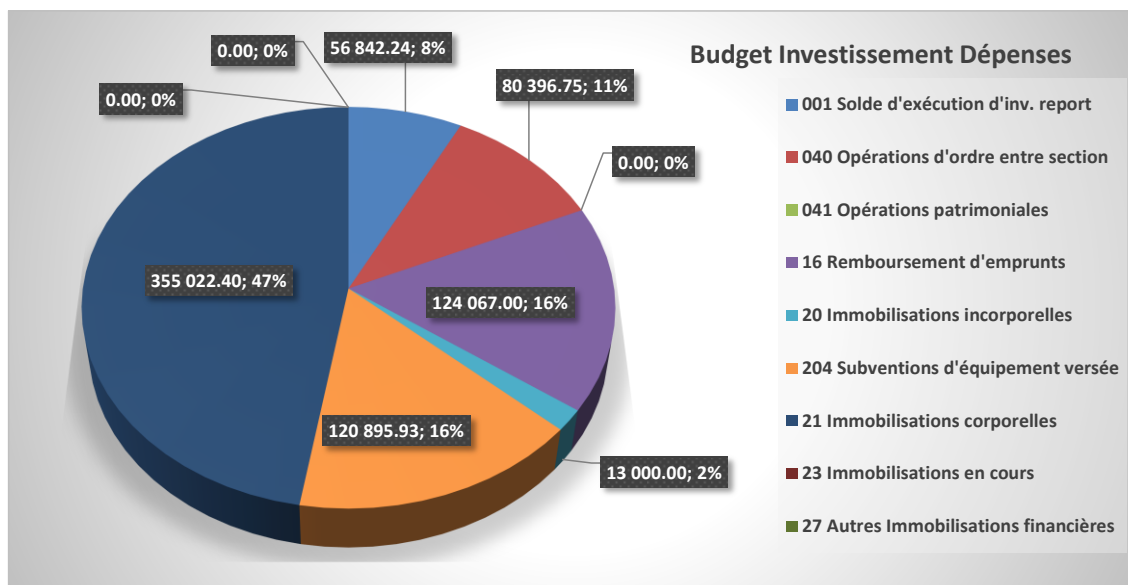
## Budget primitif communal

FONCTIONNEMENT RECETTES : 1 805 888.20 €



## Budget primitif communal

INVESTISSEMENT DEPENSES : 750 224.32 €



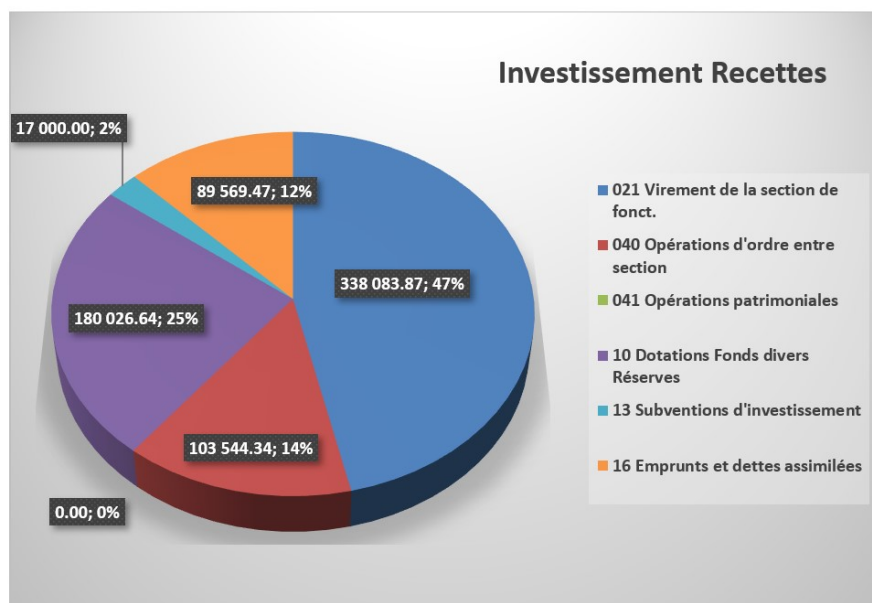
## Budget primitif communal

INVESTISSEMENT RECETTES : 750 224.32 €

La commune s'assure du maintien des équilibres financiers actuels avec pour objectifs principaux, la préservation des services et des investissements nécessaires au bon fonctionnement de la collectivité. La maîtrise des dépenses et de l'endettement permettra de faire face aux investissements importants à réaliser.

Taux d'imposition 2021 :

- Taxe foncière bâti : 31.19 %
- Taxe foncière non bâti : 15.11 %



## Les principaux projets d'investissement

- Cimetière : 55 000 €
- Parcours santé : 20 000 €
- Aménagement espace vert : 5 000 €
- Débord toit primaire bas : 10 000 €
- Préau pergola : 20 000 €
- Chaufferie 4 rue de l'Eglise : 30 000 €
- Accessibilité salle Bellamy : 3 000 €
- La Poste ventilation : 3 000 €
- Réfection chemin de serre et arboretum : 25 500 €
- Bordures devant école, entrée parking accrobranche, raccordement électrique caméra, plateau surélevé rue de la gavotte : 40 000 €
- Les caméras de vidéo surveillance : 60 000 €
- Matériel Nettoyage des rues : 5 000 €
- Ordinateurs école : 24 000 €
- Aire de jeux : 20 000 €
- Alarme : 10 000 €
- Rampe Eglise : 3 000 €
- Chaudière foot : 10 000 €

## Le compte administratif Budget communal 2020

Compte administratif Fonctionnement Commune		
Recettes :	2020	1 340 916.00
Dépenses :	2020	1 180 287.15
Résultat net de l'exercice :	2020	160 628.85
Reprise du résultat de clôture :	2019	400 336.59
Résultat à la clôture	2020	560 965.44
Solde des restes à réaliser	2020	0.00
<b>Résultat de Fonctionnement</b>	<b>2020</b>	<b>560 965.44</b>

Compte administratif Investissement Commune		
Recettes :	2020	511 259.53
Dépenses :	2020	510 669.33
Résultat net de l'exercice :	2020	590.20
Reprise du résultat de clôture :	2019	-57 432.44
Résultat à la clôture	2020	-56 842.24
Solde des restes à réaliser	2020	-84 922.40
<b>Résultat Investissement</b>	<b>2020</b>	<b>-141 764.64</b>

## Le compte administratif Budget bois 2020

Compte administratif Fonctionnement Bois		
Recettes :	2020	23 636.29
Dépenses :	2020	16 504.01
Résultat net de l'exercice :	2020	7 132.28
Reprise du résultat de clôture :	2019	67 083.54
Résultat à la clôture	2020	74 215.82
Solde des restes à réaliser	2020	0.00
<b>Résultat de Fonctionnement</b>	<b>2020</b>	<b>74 215.82</b>

Compte administratif Investissement Bois		
Recettes :	2020	71 167.33
Dépenses :	2020	4 004.85
Résultat net de l'exercice :	2020	67 162.48
Reprise du résultat de clôture :	2019	-107 817.33
Résultat à la clôture	2020	-40 654.85
Solde des restes à réaliser	2020	-11 795.03
<b>Résultat Investissement</b>	<b>2020</b>	<b>-52 449.88</b>

## Le budget Bois voté le 12 avril 2021

BUDGET BOIS FONCTIONNEMENT DEPENSES	
Désignation	Proposition 2021
011 Charges à caractère général	40 000.00
023 Virement à la sect° d'investis.	3 800.00
65 Autres charges de gestion courante	1 000.00
66 Charges financières	200.00
67 Charges exceptionnelles	500.00
<b>TOTAL</b>	<b>45 500.00</b>

BUDGET BOIS FONCTIONNEMENT RECETTES	
Désignation	Proposition 2021
002 Excédent antérieur reporté Fonc	21 765.94
70 Produits des services	23 734.06
75 Autres produits gestion courante	0.00
77 -Produits exceptionnels	0.00
<b>TOTAL</b>	<b>45 500.00</b>

BUDGET BOIS INVESTISSEMENT DEPENSES	
Désignation	Proposition 2021
001 Solde d'exécution d'inv. report	40 654.85
21 Immobilisations corporelles	15 595.03
23 Immobilisations en cours	0.00
<b>TOTAL</b>	<b>56 249.88</b>

BUDGET BOIS INVESTISSEMENT RECETTES	
Désignation	Proposition 2021
021 Virement de la section de fonct	3 800.00
10 Dotations Fonds divers Réserves	52 449.88
13 Subventions d'investissement	0.00
16 Emprunts et dettes assimilées	0.00
<b>TOTAL</b>	<b>56 249.88</b>

## Le compte administratif et le budget Cimetière

Compte administratif 2020	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	4 658.50 €	4 658.50 €
Recettes	4 658.50 €	55 000.00 €
Déficit (-) 2020		
Excédent (+) 2020	0.00 €	50 341.50 €

Budget 2021	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	61 158,50 €	55 000,00 €
Recettes	61 158,50 €	55 000,00 €

## Le CCSL a pris des couleurs

### Centre Culturel Sportif et de Loisir

Cette grande salle accueille les nombreuses activités de nos associations mais également des moments plus festifs.

Avec le temps les panneaux acoustiques avaient besoin d'une rénovation.

En 2019, le cabinet Blondeau Ingénierie a été mandaté pour réaliser une étude de faisabilité.

Des tests ont été effectués pour améliorer l'acoustique. Les résultats obtenus lors des tests sont en moyenne toujours supérieurs aux valeurs recommandées pour ce type de salle supérieur à 250 m<sup>2</sup>.

Les solutions proposées pour améliorer le confort acoustique sont :

- Mise en place de panneaux absorbants sous toile tendue aux murs en lieu et place des panneaux existants

- Dans la grande salle mise en place de 42 cubes colorés, simplement suspendus à des câbles verticaux, ces cubes extrêmement légers répondent à des problèmes de réverbération acoustique difficiles à résoudre.

A l'issue de l'appel d'offres c'est l'entreprise RERAT de Valentigney qui a été retenue pour réaliser ces travaux. Il lui a également été commandé la remise en peinture des 2 salles.

La COVID, interdisant tout rassemblement pour les associations, a permis de réaliser les travaux sans contraintes d'occupation des locaux. Tout était pratiquement terminé au bout de 2 mois

Les portes et les parties vitrées seront nettoyées prochainement, il ne restera plus que le parquet à vitrifier

L'ensemble est du plus bel effet mais surtout et c'était le but recherché, le confort sonore s'est grandement amélioré



Les réservations se font à la Mairie de Serre les Sapins.

Téléphone : 03 81 59 06 11

Mail : [mairie.Serre.les.sapins@orange.fr](mailto:mairie.Serre.les.sapins@orange.fr)

## La parole à .....



### Philippe BARBUT nous raconte sa passion pour les trains miniatures.

« Cette passion m'est venue gamin, mon grand-père paternel, cheminot à la retraite, habitait à Saint Dié des Vosges, non loin de la gare. Il m'emmenait souvent au dépôt voir les locomotives et il m'a fait découvrir ce monde : pont tournant, machines à vapeur, autorail.

J'ai eu mon premier train à 10 ans, un rond, une locomotive avec deux wagons. Par la suite j'ai agrandi, amélioré gare, aiguillages, locomotives, wagons, voitures, michelines et puis la retraite est arrivée.

Ce passage m'a permis d'adapter mon réseau à la gestion par ordinateur. Ce réseau comporte une cinquantaine de cantons, une vingtaine d'aiguillages.

**L'informatique me permet de faire circuler plusieurs trains simultanément sans incident.**

**A ce jour, je continue de construire, réparer, améliorer cette maquette qui n'est jamais finie. »..**



## FLEURISSEMENT DU VILLAGE



Les agents municipaux Pascal et Dimitri, accompagnés des élus ont entrepris le fleurissement

## REFECTION DES CHEMINS COMMUNAUX



Après avoir réfectionné plusieurs kilomètres de chemins forestiers, la commune de Franois s'est attachée à améliorer l'accessibilité sur plus d'un kilomètre de chemins communaux avoisinant le village. C'est l'entreprise TP Clerc de Charnay qui a réalisé cette prestation en restructurant totalement la chaussée et adoucissant les pentes pour le plus grand plaisir des nombreux usagers. Cette opération d'un coût de 20 000 €, s'inscrit

dans le cadre de plusieurs projets tels que le développement des voies mode doux par le Grand Besançon Métropole et la réalisation d'un circuit pédagogique et d'un parcours de santé. L'association foncière de Franois a pris à son compte la réfection de la partie basse du prolongement de la rue Charrière de Poisgris où l'eau stagnait en permanence.

# REFECTION DE LA RUE DES TILLEULS

La rue des Tilleuls a été réfectionnée dans le courant du printemps. Sa géométrie a été redessinée pour ralentir les véhicules et sécuriser les usagers.

Pour éviter le déversement sur la voie de chemin de fer, les eaux pluviales sont récupérées dans un stockage réalisé dans le cadre de ces travaux.

Le transit fait essentiellement de gros camions (ferraille et béton) la structure de la chaussée a dû être renforcée. De ce fait les entreprises Derichebourg et Bonnefoy ont été associées au financement pour 50% environ du montant total des travaux.



## LE CHAINON MANQUANT

Inaugurée le 16 décembre 2020, un nouveau tronçon de 350 m de piste cyclable a été mis en service à Franois. Il s'agit d'un projet qui s'inscrit dans le cadre du schéma-directeur des mobilités douces (trajet domicile travail) de Grand Besançon Métropole.

Cette courte portion était très attendue et elle est particulièrement importante sur ce secteur à forte densité de circulation car elle permet d'interconnecter la piste cyclable venant des Haut de Chazal avec celle de la rue de l'Oratoire en faisant la liaison entre les deux ronds-points situés à l'entrée de Franois.

C'est donc en toute sécurité que les cyclistes, les piétons, mais aussi les personnes à mobilité réduite, pourront emprunter ce nouvel itinéraire large de 3 mètres.



À noter que ce projet a été réalisé en un temps record : proposé à la fin de l'été, les études ont été réalisées courant septembre pour une mise en service à la mi-décembre, le tout en respectant les arbres implantés sur le parcours, par un dédoublement de la piste cyclable et l'emploi d'un revêtement perméable.

Un grand merci au Grand Besançon, tant pour le financement (avec l'appui important de la Région et du Département), que pour l'efficacité des services techniques dans la maîtrise d'œuvre de cette belle réalisation.

## La création d'un parcours santé



Aux abords du chemin du bois, un parcours de santé devrait voir le jour

## Commission gestion technique et environnement



C'est en septembre 2019 que Dimitri Manço a débuté dans la commune en tant qu'agent technique afin d'y effectuer un remplacement. Seul permanent dans ce poste pendant la première période de confinement, il a démontré son intérêt et son engagement pour la propreté et l'embellissement du village. C'est pourquoi il lui a été proposé d'intégrer en début d'année l'effectif communal.

Doté d'une formation en espaces verts, il contribuera de manière active à la création et à l'entretien de ceux-ci, ainsi qu'en équipe avec Pascal Michelot, à l'entretien des bâtiments communaux et des rues du village.

Nous lui souhaitons la bienvenue et une pleine réussite dans l'accomplissement de sa fonction.



# TRAVAUX AU CIMETIERE

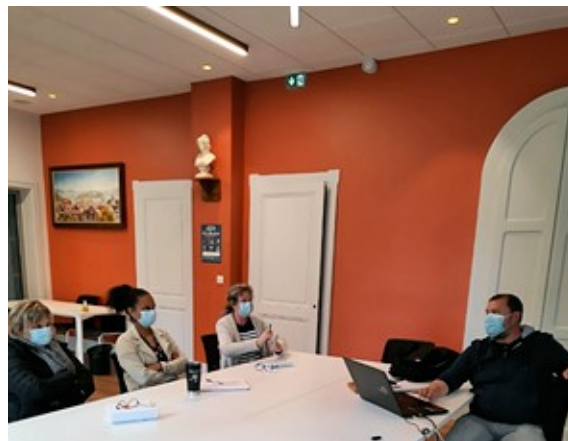


La commune doit assurer la gestion du cimetière et pourvoir aux aménagements nécessaires.

A Franois, les places manquent. Ces dernières années, des travaux ont été effectués : agrandissement du colombarium et une opération de récupération des anciennes sépultures est en cours.

En août, débutera la construction d'une rangée de 16 caveaux et le réaménagement d'une allée. Tout sera mis en œuvre afin que la gêne occasionnée par les travaux soit la plus réduite possible. Une extension du cimetière est également programmée pour les années à venir.

Nos secrétaires ont participé à une journée de formation pour l'utilisation du logiciel informatique du cimetière.



## LA CABINE TÉLÉPHONIQUE DEVIENT « BOÎTE À LIVRES »

Avec leur portable dernière génération, les jeunes n'ont plus besoin de l'antique cabine téléphonique du village mais pourtant elle fut bien utile.

Dans le souci de faciliter l'accès au téléphone pour le public, les premières cabines téléphoniques sont installées dans les bureaux de poste dès 1885. Ce n'est qu'à partir de 1923 que la téléphonie publique s'organise avec la création de la société TAXIPHONE.

Les premières cabines dites « téléphonie de rue » sont apparues beaucoup plus tard, il fallait introduire sa monnaie pour obtenir la communication.

En 1997 il y avait environ 300 000 cabines sur le territoire, avec l'apparition de la téléphonie mobile leur nombre n'a fait que décroître, aujourd'hui selon Orange une cabine sert moins d'une minute par jour. Avec l'abrogation du service universel publiphonie, Orange procède à la dépose des Publiphones du territoire.

Les cabines déposées finissent broyées.

Mais certaines se voient offrir une deuxième vie plus glorieuse ; c'est le cas de notre cabine située grande rue.



Quand Orange a voulu la démonter en 2017, nous avons insisté pour la conserver avec l'idée de la transformer en « boîtes à livres » avec l'aide d'une association, c'est Familles Rurales Franois Serre les Sapins avec ses bénévoles qui la feront vivre. Nous les remercions vivement.

**« Une boîte à livres, c'est donner une seconde vie aux livres que vous avez lus et de les partager en toute liberté. Vous êtes libre d'en prendre mais aussi d'en déposer, sans inscription, sans contrainte d'horaire.**



# La sécurisation de la forêt

Ces dernières années et cet hiver encore le climat et la météo ne nous ont pas ménagés. Les rafales de vent couchent régulièrement des arbres ou font tomber des branches. Vous avez été nombreux cette année à faire remonter vos craintes, souvent liées à votre proximité au domaine communal. La mairie a répondu à vos sollicitations en mettant en place des actions de sécurisation. Des opérations ont eu lieu au cœur de village, sur des arbres isolés, parfois en limite de propriété.

La sécurisation des espaces verts et de la forêt est une opération à réaliser en continu et elle est bien souvent une charge importante. Sur Franois la densité urbaine a des conséquences lourdes sur ce plan. Le réseau routier dense, la proximité des habitations avec la forêt génèrent des situations à risque.

Les services municipaux et l'ONF, gestionnaire de la forêt sont attentifs à ces situations dangereuses. Restons vigilants.

La commune fait face régulièrement à l'abandon de déchets en forêt.

Rappelons donc que les limites forestières sont bien souvent matérialisées par un fossé et que celui-ci ne doit pas être comblé, même par des déchets verts.



## Forêt : Appel à candidature !

La commune de Franois compte encore quelques irréductibles affouagistes ! Cette pratique qui consiste à façonner soi-même son bois de chauffage dans les houppiers de coupes de bois d'œuvre ou les premières éclaircies en forêt communale, tend à être un peu délaissée.

C'est pourtant un acte de gestion sylvicole qui présente plusieurs avantages que ce soit pour la commune ou pour les administrés.



L'affouagiste peut acheter son bois à un prix intéressant.

Pour la commune, c'est une façon de pouvoir réaliser des opérations d'éclaircies dans des bois difficilement valorisables ou de répondre à une demande locale sans

pour autant brader le bois énergie. C'est aussi un moyen de réduire l'impact de gros engins de débardage par des matériels « domestiques » plus respectueux des sols pour autant que les affouagistes se limitent dans leurs parcours.

Quoiqu'il en soit, faire son affouage est une démarche qui demande un investissement et des précautions ! Pour accompagner les affouagistes dans cette démarche, la commune avait organisé il y a quelques années, en partenariat avec la Mutualité Sociale Agricole, une journée de sensibilisation aux gestes techniques et à l'équipement individuel.

Un certificat européen de qualification existe et permet d'accompagner les utilisateurs de tronçonneuses selon quatre niveaux de pratique. Franois souhaite proposer l'organisation d'un partenariat avec le CFPPA de Chateaufarine pour une session de formation sur le premier niveau de qualification. Il s'agit d'acquérir les bases pour tout utilisateur professionnel ou particulier de tronçonneuse, soit l'entretien, l'affûtage, le démarrage et le tronçonnage.

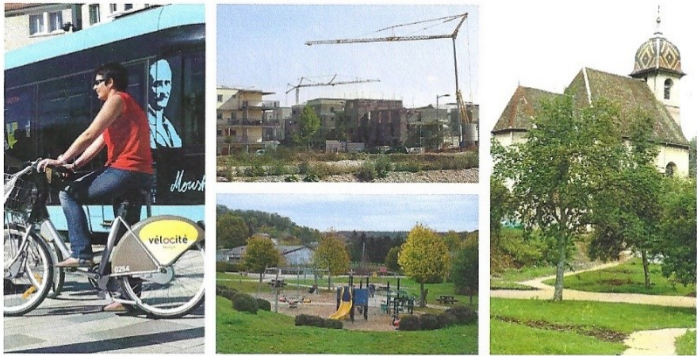
Ce module de formation s'étale sur un jour et demi. Sur la base d'un coût de formation de 250 €, la commune propose une prise en charge d'environ 1/3 du coût de la formation soit 100 € par personne et dans la limite des 10 premiers candidats.

Rappelons cependant que ce niveau de formation et les suivants ne peuvent être exigés pour l'inscription à l'affouage mais qu'ils sont fortement recommandés.

Si cette formation vous intéresse, vous pouvez prendre contact avec le secrétariat de mairie ou auprès de Florent DUMORTIER au 06.63.89.96.34. Vous pouvez également consulter le site [www.permistronconneuse.fr](http://www.permistronconneuse.fr).



## PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUi)



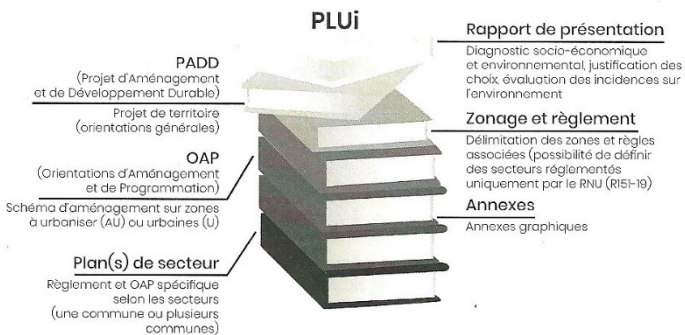
## LES SECTEURS DE GBM



### LE PLUi...

→ identifie les zones à développer, à renouveler, à préserver et fixe les règles (hauteurs, recul, aspect extérieur, ...) qui guideront les habitants quand ils déposeront un permis de construire.

→ est composé de **5 pièces principales**, comme le PLU. Des options sont possibles : plans de secteur à l'échelle de plusieurs communes, PLUi infra communautaires.



### CALENDRIER PRÉVISIONNEL

2021

Diagnostic stratégique du territoire

2022

Débat sur le projet d'aménagement et développement durable (PADD)

2023

Présentation du projet de zonage, de règlement et des orientations d'aménagement et de programmation (OAP)

2024

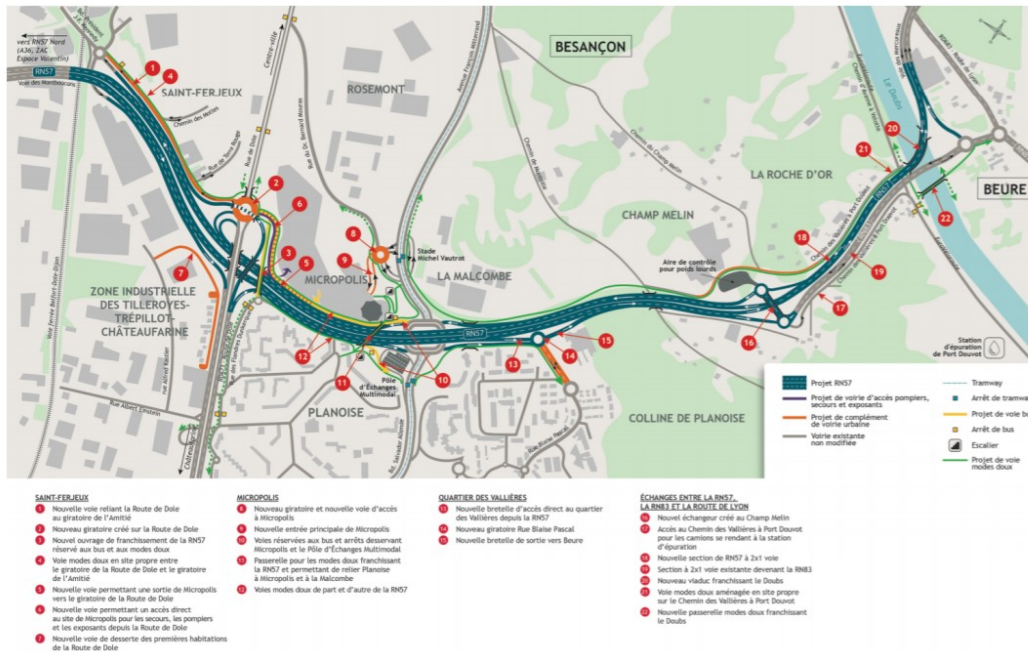
Arrêt du projet de PLUi, consultation des PPA et enquête publique

2025

Approbation du PLUi et entrée en vigueur

# PROJET GRAND BESANCON METROPOLE

## AMÉNAGEMENT DE LA RN57 ENTRE LES « BOULEVARDS » ET BEURE



La section de la RN57 comprise entre la voie des Montboucons et la voie des Mercureaux est la dernière section du contournement Ouest de Besançon restant à aménager.

**Elle accueille un volume de trafic parmi les plus importants de l'agglomération : la circulation y est très dense sur l'ensemble de la journée, avec deux pointes de trafic marquées le matin dans le sens entrant vers Besançon, et le soir dans le sens sortant.**

Cela entraîne la formation de bouchons très importants le matin et le soir, et occasionne d'importants trafics dans les quartiers riverains, provoquant nuisances et insécurité pour les habitants. Un projet d'aménagement a été élaboré, en concertation avec les citoyens.

Au-delà de la mise à 2 x 2 voies de la RN57 avec une vitesse limitée à 70 km/h, le projet prévoit des compléments de voiries urbaines permettant le désenclavement de certains quartiers, une réorganisation des accès au site de Micropolis et un nouvel accès poids-lourds à la station d'épuration de Port Douvot.

Il prévoit également l'aménagement de voies et d'ouvrages dédiés aux transports en commun, permettant une amélioration de la desserte du Nord de Planoise et de Micropolis.

Pour les modes doux, des voies continues en site propre et connectées aux aménagements existants sont prévues.

Deux ouvrages de franchissement de la RN57 seront réalisés, un ouvrage de franchissement du

Doubs et un ouvrage de franchissement de la rue de Dole.

**Les études réalisées mettent en évidence, outre l'amélioration très nette de la circulation, le très faible impact du projet sur les milieux naturels du fait de sa conception même (aménagement sur place) et de la compacité recherchée.**

Le projet prévoit l'aménagement d'un passage grande faune et la création de deux passages petite faune.

La réalisation du projet a un impact positif sur la qualité de l'air puisqu'elle entraîne :

- une réduction des concentrations maximales en polluants à l'échelle de l'agglomération ;
- la quasi-suppression des trafics de déviation dans les quartiers d'habitation,
- la diminution des émissions de gaz à effet de serre à l'échelle de l'agglomération.

La mise en œuvre de près de 3,8 km d'écrans acoustiques, sur l'ensemble du tracé, viendra très nettement améliorer la situation pour les riverains qui n'ont à l'heure actuelle aucune protection vis-à-vis du bruit routier.

La mise en place d'un réseau de collecte et de bassins de traitement des eaux de chaussées permettra de traiter les eaux avant de les renvoyer dans le milieu naturel.

Le coût du projet est évalué à 130 M€, dont plus de 30 % sont dédiés aux aménagements pour les transports en commun et les modes doux ainsi qu'aux aménagements liés à l'environnement.

## La maison d'accueil spécialisée chemin de terre rouge



« La maison d'accueil spécialisée (MAS) Georges Pernot de Franois est gérée par l'Association d'Hygiène Sociale de Franche-Comté, dans le cadre d'un Contrat Pluri Annuel d'Objectifs et de Moyens avec l'Agence Régionale de Santé de Bourgogne-Franche-Comté.

Depuis 2013, 40 adultes en situation de polyhandicap, sont hébergés dans ce bâtiment de 4000m<sup>2</sup>. Et depuis octobre 2020, 4 personnes bénéficient d'un accueil de jour.

Les résidents sont accompagnés par une équipe pluridisciplinaire de 54 salariés. Ces professionnels dispensent un accompagnement éducatif et des soins

quotidiens nécessaires au bien-être et à la santé des personnes accueillies. Ils proposent, également, des activités variées telles que des ateliers cuisine, des journées festives (Noël, Halloween, Carnaval ...), des activités sensorielles ou encore des sorties.

Depuis 2019, l'établissement s'est doté d'un tricycle thérapeutique permettant aux résidents de profiter du grand air et d'arpenter autrement les voies communales.

Les élus municipaux de Franois et de Serre-les-sapins sont pour la MAS des partenaires majeurs, notamment lorsqu'il s'agit d'améliorer l'accessibilité en faveur des personnes à mobilité réduite. »

## UN CHAMOIS DANS FRANOIS

Perdu dans une propriété privée et légèrement blessé, un jeune chamois a été récupéré par les employés communaux et pris en charge par Madame et Monsieur André ROUILLER qui l'ont accueilli et bichonné durant quelques jours dans un enclos à la Félie.

Un grand merci à la famille ROUILLER pour son dévouement et à l'association des chasseurs pour leur assistance.

Le chamois a été remis au centre Athéna dans le Jura où il sera soigné avant de retrouver ses congénères dans le milieu naturel.



## Téléthon

Malgré les difficultés d'organisation du Téléthon 2020 nous avons réussi notre pari.

Localement à Franois/Serre-les-Sapins, grâce à vos dons ou vos achats effectués dans les commerces participants ou achats de cabanes à oiseaux, il a été versé à l'AFM Téléthon la somme de 3 072,50 € (pour information 7 648,03 € en 2019).

Plusieurs d'entre vous ont effectué un don directement à l'AFM Téléthon qui a recueilli : 77 298 024 €.

Un résultat inespéré au vu de la situation sanitaire empêchant l'organisation des manifestations prévues.

Un grand merci à vous et aux mairies de Franois et de Serre-les-Sapins qui nous ont encore soutenus cette année en attribuant un don exceptionnel pour ce Téléthon 2020.

Rendez-vous les 3 et 4 décembre 2021 pour participer au 35ème Téléthon dans des meilleures conditions que l'an passé (on y croit !).

# Emmaüs

## 1949

« Voilà une année qu'elle est belle » comme aurait dit Coluche, grand admirateur de l'Abbé Pierre et qui s'en est inspiré avec générosité pour créer en son temps *Les Restos du Cœur* toujours aussi indispensables aujourd'hui.

1949, c'est l'année de la rencontre de l'Abbé Pierre avec Georges, cet ancien bagnard qui, à son retour auprès de sa blonde a trouvé la place occupée et voulait se suicider, de désespoir.

L'Abbé Pierre lui a proposé de « l'aider à aider » les plus malheureux que lui et ce fut le début d'Emmaüs, les chiffonniers, puis l'hiver 54, avec « l'insurrection de la misère » après la mort, dans la rue, d'une femme et son bébé sans abri.

## **Mais l'Abbé Pierre c'était qui ?**

**Un capucin, ancien résistant, député de Meurthe et Moselle, fils d'un bourgeois Lyonnais qui lui avait donné le bon exemple en mettant sa foi en pratique au service des clochards.**

1954, c'est l'appel de l'Abbé à la radio : « Une femme est morte cette nuit... ».

La récolte de beaucoup de vêtements et d'argent pour démarrer la construction de cités d'urgence avec les compagnons anciens clochards, anciens légionnaires ou délinquants, et les bénévoles de tous horizons qui se sont retroussé les manches pour venir en aide aux sans-logis, aux plus défavorisés, donnant l'exemple de la solidarité et de la fraternité en France, puis dans le monde entier.

## 2021

Emmaüs aujourd'hui, ce sont des communautés accueillant inconditionnellement des hommes et des femmes de toutes origines ethniques ou religieuses qui frappent à la porte des communautés et y trouvent réconfort, aide et soutien pour repartir sur de meilleures bases s'ils le souhaitent, ou finir leurs jours à l'abri du besoin, grâce à leur travail.

Vous pouvez les aider par vos dons en matériel, en argent et avec vos bras si le cœur vous en dit car il y a du travail pour tout le monde à Emmaüs !

La communauté ne vit que du travail des compagnons et des bénévoles, du fruit des ventes de tous les objets récoltés, réparés, rangés dans nos magasins et vendus à des prix raisonnables au services des plus



nécessiteux en priorité.

Nous réalisons également de nombreuses solidarités en matériel ou en argent en faveur de jeunes mères seules sortant de la maternité, de personnes isolées et d'associations d'aide aux personnes en difficulté en France et dans le monde.

Pour en savoir plus sur Emmaüs et l'Abbé Pierre, de nombreux livres et vidéos existent et la communauté de Besançon est joignable au téléphone au 03 81 52 80 07.

Les dons peuvent être déposés jour et nuit à la communauté et les ventes ont lieu :

- le mercredi de 10h à 12h et de 13h à 17h
- le samedi de 9h à 13h.

Vous êtes les bienvenus.

PS : La COVID 19 nous a obligés à fermer plusieurs mois et nous comptons sur vous pour remonter la pente !

# Prolifération des chats errants

A la suite de nombreuses alertes concernant des nuisances liées à la prolifération des chats errants, la commune va procéder, durant l'année 2021, à **des campagnes de capture des chats non identifiés** vivant en groupe dans des lieux publics de la commune afin de faire procéder à leur stérilisation et à leur identification conformément à l'article L.211-27 du code rural et de la pêche maritime.

**Des campagnes de capture auront lieu dans tous les lieux publics de la commune.**

La capture sera effectuée conformément à la réglementation en vigueur relative à la protection animale par les associations.

**Les chats capturés et déjà identifiés seront relâchés sur site.**

Nous en profitons pour vous rappeler que l'identification des chats est obligatoire préalablement à leur cession, à titre gratuit ou onéreux.

De même, nous vous rappelons qu'il est interdit de jeter ou de déposer des graines ou nourriture, en tous lieux ou établissements publics, susceptibles d'attirer les animaux errants [...]; la même interdiction est applicable aux voies privées, cours ou autres parties d'un immeuble [...] (article 120 du règlement sanitaire départemental).



Votre Mairie s'engage dans la gestion de la population féline



## Soyons tous responsables

Près de 70% des animaux déclarés perdus sont des chats  
Moins d'un chat sur deux est identifié

## L'identification des chats est obligatoire

Article L212-10 du code rural

Depuis le 01/01/2021, 750€ d'amende pour non identification



### Puce électronique

Obligatoire pour voyager en Europe  
Directement injectée à l'aide d'une seringue entre les omoplates ou dans la jugulaire.

Coût : 90€ en moyenne

### Tatouage

Le tatouage se fait sous anesthésie générale à partir de 6 mois

L'inconvénient : au fil des années l'encre peut s'estomper

Coût : 70€ en moyenne (ajouter le coût de l'anesthésie)

## La stérilisation / La castration

Votre Mairie va mettre en place des campagnes d'identification et de stérilisation afin de stopper la prolifération et maîtriser la population des chats errants.

Stériliser vos chats et chattes contribuera à éviter la surpopulation.

Les chats non désirés finissent bien souvent à la rue, maltraités ou encore se reproduisent de nouveau.

**L'abandon est un acte de cruauté actif**

**Cet acte est passible de :**

**2 ans de prison et de 30 000 euros d'amende**



## Comment bien vivre ensemble ?

L'utilisation des engins à moteurs ou électriques sont autorisés sur le territoire de Franois :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30.
- les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h30
- les dimanches et les jours fériés l'usage n'est pas autorisé



Le chien est le meilleur ami de l'homme à condition que son maître l'éduque et respecte les règles. Promenons nos amis de compagnie en laisse et pensons à nous munir d'un sac pour ne rien laisser sur les trottoirs.



Comme il est agréable de se promener dans un environnement propre, ramenons nos déchets à la maison.

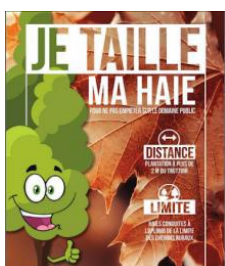
Ne jetons pas d'objets interdits dans nos toilettes (lingettes par exemple), ceci provoque de graves nuisances dans les réseaux et pour l'environnement.



A partir de 22h00, respectons le repos de nos voisins, baissons notre musique, parlons moins fort, ...



Les trottoirs sont réservés aux piétons, les vélos, les trottinettes, les skates doivent emprunter les pistes cyclables ou les voiries.



Veillons à dégager les trottoirs pour les piétons, les poussettes, les fauteuils roulants, en ne laissant pas nos haies déborder sur le domaine public.

# Élections régionales et départementales



Les électeurs français inscrits sur les listes électorales élisent les conseillers régionaux lors des élections régionales.

Les prochaines élections régionales sont prévues le 20 juin 2021 pour le premier tour, et le 27 juin 2021 pour le second tour.

**IMPORTANT : Vous munir d'un masque, d'un stylo, de votre carte d'identité et de la carte d'électeur si vous en possédez une.**

LIEU DE VOTE : SALLE DES ASSOCIATIONS A FRANCOIS

OUVERTURE DES BUREAUX : de 8H00 à 18H00

## Qui peut voter aux élections régionales ?

- avoir la nationalité française ;
- être âgé de 18 ans ;
- jouir de ses droits civils et politiques ;
- être inscrit sur une liste électorale.

**Les électeurs devront donc glisser dans les deux bulletins de vote différents :**

- un bulletin pour élire les **conseillers départementaux**, formant l'assemblée qui dirige le département et en élisent un président de conseil départemental.

Une femme et un homme sont élus dans chaque canton, une subdivision du département.

- un bulletin pour élire les **conseillers régionaux**, qui forment l'assemblée qui dirige la région et en élisent un président de conseil régional. Chaque liste régionale est composée de sections départementales, mais une seule tête de liste est désignée pour l'ensemble de la région. Le nombre de conseillers régionaux est déterminé en fonction de la population de chaque département et les listes doivent être paritaires.

**Les conseillers régionaux et départementaux sont élus pour une durée de 6 ans.**



**Pour participer aux élections politiques, il faut être inscrit sur les listes électorales.**

## Quel est le mode de scrutin ?

- Les élections départementales se déroulent selon un scrutin binominal à deux tours.

Des binômes paritaires, constitués d'une femme et d'un homme, candidatent pour chaque canton du département. Ils sont élus au premier tour s'ils obtiennent la majorité absolue des suffrages exprimés et le vote d'au moins un quart des électeurs inscrits.

Sinon, un second tour est organisé, lors duquel seuls les binômes ayant obtenu au moins 12,5 % des inscrits peuvent concourir.

- Les élections régionales, se déroulent selon un scrutin proportionnel de liste à deux tours, avec prime majoritaire.

Si une liste obtient plus de 50 % des suffrages exprimés au premier tour, elle obtient le quart des sièges à pourvoir. Les autres sièges sont répartis à la proportionnelle entre toutes les listes ayant obtenu au moins 5 % des suffrages exprimés.

Si aucune liste n'obtient la majorité absolue, un second tour est organisé. Les listes ayant obtenu au moins 10 % des suffrages exprimés peuvent se maintenir et fusionner avec les listes ayant obtenu au moins 5 %

L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans (sous certaines conditions), ainsi que pour les personnes ayant obtenu la nationalité française après 2018. Si vous vous trouvez dans une autre situation (déménagement, recouvrement de l'exercice du droit de vote, citoyen européen résidant en France...), vous devez faire la démarche de vous inscrire.

Il est possible de s'inscrire toute l'année sur les listes électorales, toutefois pour participer aux scrutins des 20 et 27 juin 2021, vous devez le faire d'ici au vendredi 14 mai

## La mairie de Franois accueille de nombreux stagiaires



Léane au standard de la mairie

Léane, actuellement en étude BAC PRO « Service aux personnes et au territoire » effectue depuis le 23 mars et pour un mois un stage découverte.

Son temps de stage s'est effectué pour une partie à l'accueil à la mairie et l'autre partie à l'école maternelle avec les ATSEM.

Léane a été très appréciée dans les deux services par sa disponibilité et son désir d'apprendre. Nous lui souhaitons bonne réussite dans ses études.



Françoise Rokita, Camille Garret et Stéphanie Vadrot

### Témoignage de Camille GARRET

Dans le cadre de ma formation au secrétariat de mairie organisée par le CNFPT, j'ai été accueillie par la mairie de FRANOIS pour un stage de trois mois en alternance.

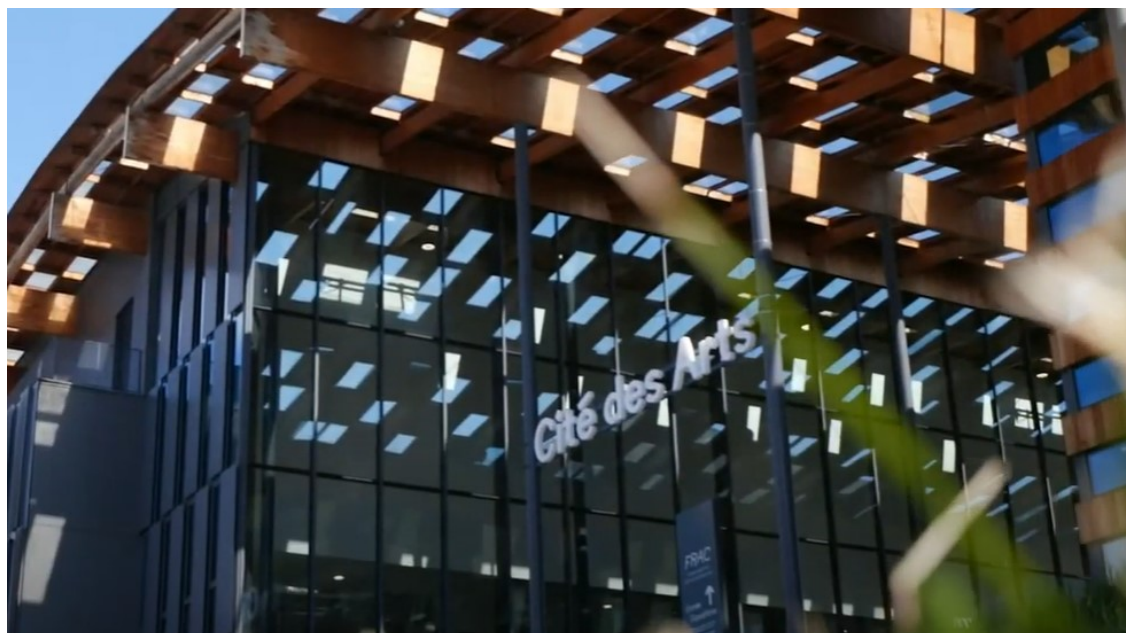
Cette expérience très formatrice m'a permis de découvrir le fonctionnement d'une mairie au quotidien et de comprendre le rôle de chacun des acteurs de la vie locale. J'ai pu explorer la diversité du travail de Secrétaire de mairie en abordant des thèmes comme l'état civil, la comptabilité, l'urbanisme...

J'ai apprécié la polyvalence des tâches qui m'ont été confiées mais aussi la proximité avec les habitants et les rapports humains entretenus au sein de la mairie.

**Je remercie M. Emile BOURGEOIS, Maire de FRANOIS, ainsi que les élus pour leur accueil chaleureux et leur confiance.**

**Je tiens aussi à remercier particulièrement mes tutrices, Mmes Françoise ROKITA et Stéphanie VADROT, secrétaires de Mairie, qui m'ont tant appris et on fait preuve de patience, de disponibilité et de beaucoup de bienveillance.**

# Le Conservatoire du Grand Besançon Métropole



## La qualité de l'enseignement et de l'excellence artistique pour tous.

Le Conservatoire du Grand Besançon Métropole nourrit un projet garantissant une offre culturelle et une formation artistique qualitative et diversifiée ouverte sur son époque à l'image de sa prestigieuse architecture.

L'établissement est situé à la "Cité des Arts" de Besançon.

Ce projet vise à accueillir des usagers, du simple visiteur à l'apprenti artiste, pour les accompagner dans leur parcours qui va de la sensibilisation au milieu artistique et culturel, à la formation professionnelle en musique danse et théâtre.

Les enfants sont accueillis à partir de 4 ans. Le Conservatoire est un lieu de tolérance qui offre à tous une formation de qualité.

On y apprend à transformer ses émotions en matière sonore, en geste chorégraphique, en présence scénique.

C'est un lieu où la tête n'est rien sans le corps et où le corps n'est rien sans le cœur.

Le conservatoire joue donc un rôle prépondérant dans l'épanouissement de la personnalité au moyen d'un enseignement dont les principes fondamentaux sont l'exigence, la générosité et l'émotion.

Le conservatoire c'est aussi 1900 élèves, 110 enseignants, 70 disciplines, 80 salles, une salle d'orchestres, un auditorium de 280 places et près de 30000 usagers qui franchissent chaque mois les portes du Conservatoire.

N'hésitez pas à consulter le site du Conservatoire !  
[www.conservatoire.grandbesancon.fr](http://www.conservatoire.grandbesancon.fr)



*Ecole de Musique  
Instruments  
Chant et Animation*

## L'ECOLE DE MUSIQUE INSTRUMENTS CHANT ET ANIMATION

Forte de ses 250 élèves et de ses 23 professeurs, l'école propose des cours de formation musicale ainsi que 16 disciplines instrumentales enseignées par des professeurs diplômés.

L'admission des enfants est possible dès les âges de 4 et 5 ans au cours de « jardin musical ». A 6 ans, c'est un cours d'éveil musical agrémenté de la participation à la chorale d'enfants et de la découverte des instruments. Dès l'âge de 7 ans l'enfant débute l'étude de la formation musicale (solfège) ainsi que l'apprentissage d'un instrument.

Pour parfaire la formation de ses élèves, l'EMICA propose aussi la participation aux différents orchestres dès la 2ème année d'instrument.

On peut aussi de pratiquer le chant au sein de la chorale d'enfants « les p'tits loups du chant », ou d'adultes « Emicanto », ou en cours individuel. Les cours ont lieu à la salle des associations de Franois pour certaines disciplines. Les lieux des autres cours sont : Pouilley-les-Vignes, Pirey, Grandfontaine et Chemaudin et Vaux.

Renseignements : Mairie de Franois 03 81 48 53 89  
ou 06 37 02 09 38 ou par mail : [emica2@orange.fr](mailto:emica2@orange.fr).  
Site : [www.emica.fr](http://www.emica.fr)



# FOCUS FILIÈRE

## LE RECYCLAGE DES VÉHICULES HORS D'USAGE

**UN VÉHICULE HORS D'USAGE (VHU) EST UNE VOITURE PARTICULIÈRE, UNE CAMIONNETTE, UN VÉHICULE À MOTEUR À 3 ROUES (ET DÈS 2022, TOUT CYCLOMOTEUR ET QUADRICYCLE À MOTEUR) QUE SON DERNIER DÉTENTEUR DESTINE À LA DESTRUCTION.**

Chaque année en France, ce sont près de 1,3 million de véhicules qui arrivent en fin de vie. La moyenne d'âge d'un véhicule hors d'usage est actuellement d'environ 19 ans.

Une directive européenne encadre la filière et fixe un objectif de recyclage et de valorisation de 95 %. La Commission européenne travaille actuellement sur une refonte de cette directive : les travaux de révision devraient s'achever en 2022.

En France, les particuliers ont l'obligation de confier leur VHU à des entreprises agréées par l'État. Par son maillage national de 106 centres VHU agréés, complétés par 17 installations de broyage agréées, DERICHEBOURG Environnement est un acteur majeur de la reprise et du traitement des véhicules hors d'usage. Une fois le véhicule déposé sur nos centres, sa désimmatriculation sera effectuée auprès du SIV, le système national d'immatriculation des véhicules.

Cette organisation garantit une traçabilité et une performance de recyclage élevées.

**Les principales étapes à l'arrivée sur un centre agréé sont :**

- La prise en charge administrative du véhicule avec la vérification de tous les documents réglementaires (carte grise rayée ou barrée, certificat de cession, certificat de non gage, etc.)
- Le retrait de la batterie au plomb;
- Le retrait des roues et des pots catalytiques;
- Les opérations de dépollution avec notamment le retrait des fluides (ex. : huiles, liquides de frein et de refroidissement, gaz de climatisation);

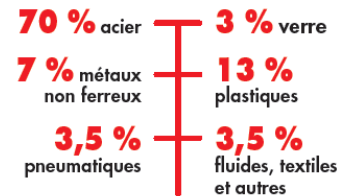


- Le retrait du verre (parebrises, lunettes arrière, vitres latérales).

Les véhicules usagés ainsi préparés sont expédiés sur une installation de broyage puis de tri, pour y être valorisés selon le processus suivant :

- Le retrait des parechocs et des réservoirs pour recycler les plastiques;
- Le broyage qui permet de produire de l'acier recyclé et trier les autres matières;
- Des étapes supplémentaires pour trier les résidus de broyage et séparer les métaux non ferreux (aluminium, cuivre), des plastiques et autres fractions non métalliques résiduelles (textiles, caoutchouc);
- Les fractions non recyclables à haut potentiel calorifique font l'objet d'une nouvelle étape de préparation pour produire des combustibles solides de récupération (CSR). Les CSR sont une énergie de substitution aux combustibles fossiles (charbon, fioul, gaz naturel).
- Finalement, la fraction ultime résiduelle non valorisable est orientée en installation de stockage de déchet non dangereux. Cette fraction correspond à moins de 5 % du VHU.

## La composition d'un véhicule



## CHIFFRES CLEFS



**17** sites de broyage agréés

**106** centres agréés VHU équipés d'une station de dépollution



**409 000** VHU valorisés  
(exercice 2019-2020)



**85,5 %** taux moyen de réutilisation et de recyclage des VHU

**96 %** taux moyen de réutilisation et de valorisation des VHU

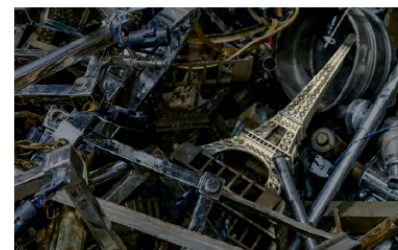
(données 2019)



## INSOLITE

**DES TOUR EIFFEL MINIATURES EN LAITON ONT ÉTÉ COLLECTÉES EN RÉGION ÎLE-DE-FRANCE.**

Elles seront recyclées dans des affineries de laiton et pourront notamment servir à faire de la robinetterie et des compteurs à eau.



La filière de recyclage des VHU est actuellement la plus performante en termes de taux de recyclage et de valorisation en France. Les matières extraites sont préparées et affinées afin d'être réintroduites en tant que matières premières issues du recyclage, dans les usines sidérurgistes ou les fonderies. Elles permettent la fabrication de pièces neuves, notamment dans l'industrie automobile et dans le secteur de la construction.

**Les chiffres clés (nombre d'installations, taux de recyclage) sont ceux de Derichebourg Environnement et pas ceux de la filière française.**

# Jeu : "ouKéou"

Connaissance du patrimoine et lieux insolites

La Commission Animation de FRANOIS vous propose de jouer à "ouKéou".  
Ce jeu est entièrement gratuit et vous permettra de connaître le patrimoine et les lieux insolites de notre commune. Vous trouvez le règlement du concours sur le site de la mairie.

Le concours débutera lors de la distribution du bulletin municipal de juin.

Pour valider votre participation, identifiez le maximum de photos et envoyer votre coupon réponse à la mairie avant le 15 août 2021. Le coupon réponse se trouve sur la dernière page du bulletin municipal.

Un tirage au sort final pour désigner les gagnants aura lieu lors de la fête du village du 11 septembre 2021. (En fonction des conditions sanitaires).

Le concours est ouvert uniquement aux habitants de Franois (un seul coupon réponse par famille).

Sont exclus les élus ou personnes ayant participé à l'élaboration du concours.

Le règlement est affiché en mairie ainsi que les photos au format A4

## Voici les photos à identifier, bon courage ....

Photo N° 1



Photo N° 2



Photo N° 3



Photo N° 4



Photo N° 5



Photo N° 6



Photo N° 7



Photo N° 8



Photo N° 9



Photo N° 10





Photo N° 11

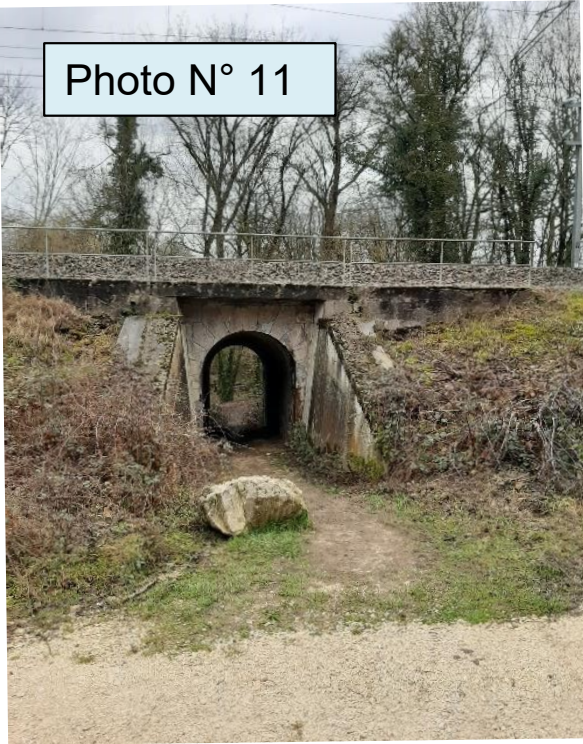


Photo N° 12



Photo N° 13



Photo N° 14



Photo N° 15





Photo N° 16



**COUPON REPONSE A DECOUPER ET A ENVOYER OU DEPOSER** -----  
**À la Mairie de FRANOIS Place Georges MAURIVARD 25770 FRANOIS**

Pour participer au jeu vous devez identifier le maximum de photos en indiquant l'adresse ou le lieu ou le nom du bâtiment ou du lieu insolite. Les photos sont aussi affichées à la mairie au format A4.

Photos	Nom - Adresse - Localisation
1	
2	
3	
4	
5	
6	
7	
8	
9	
10	
11	
12	
13	
14	
15	
16	

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

N° téléphone : .....

J'accepte le règlement (A cocher)

Signature :

**Le règlement est affiché en mairie.**

## Etat civil 2020

Nous avons enregistré en 2020 : 32 naissances, 4 mariages, 12 PACS, 19 décès.

### Décès :

- M. ARDITTI Éric
- M. BOURGEOIS Henri
- M. BRULLEBAUT Jacques
- Mme CORNE née PATOZ Micheline
- Mme CRAVEIRO MARCELINO née ESPINOSA Céline
- M. CRETIN Dominique
- M. DELESSARD Pierre
- M. DUBOIS Claude
- Mme GABRY née FELLMANN Jeanne
- Mme GARCIA née LAPIERRE Gisèle
- M. GAY Justin
- M. GENEVRE Jean
- M. GRAPPEY Paul
- M. GUINCHARD Jean
- Mme GUIRAUD née PONCET Marie
- Mme MAGNIN née PATOZ Geneviève
- Mme PELLEGRINI née FOVEAU Nadia
- Mme SCHUMACHER née VUILLEMET Madeleine
- Mme VERRIER née JEANGÉRARD Marcelle

### **DECES DU DOYEN DE LA COMMUNE**



Nous avons célébré ses 100 ans de vie à Belle Etoile le 07 novembre 2020. Le doyen de la commune Monsieur Maurice JEANVOINE s'est éteint le 25 avril 2021 entouré de l'affection des siens.

Attaché à sa famille, discret, travailleur et consciencieux, il fut durant six mandats un élu dévoué à sa commune.

Nous présentons nos plus sincères condoléances à toute la famille.



## Mairie de Franois

### Accueil

Du lundi au vendredi :  
8h00 - 12h00

Mardi de 16h30 à 18h30

### MAIRIE DE FRANOIS

Place Georges Maurivard

25 770 FRANOIS

Tél : **03 81 48 20 90**

✉ [mairie@franois.fr](mailto:mairie@franois.fr)

Site : [www.franois.fr](http://www.franois.fr)

### Bulletin Franois

Vous pouvez nous déposer  
vos articles, photos en  
Mairie ou nous envoyer  
vos textes par email :

✉ [communication@franois.fr](mailto:communication@franois.fr)

### Numéros utiles :

#### Gendarmerie

1, rue des Tilleuls

25 480 ECOLE VALENTIN

**Tél : 03 81 21 16 60**

#### Pompiers :

**Composer le 18**